

Combien de mois de préavis?

Par nadège, le 24/02/2012 à 19:43

Bonjour,

Je suis actuellement dans un appartement depuis 7 ans environ, et je viens de trouver un autre appartement, je souhaite l'emménager dans quinzes jours, et je tiens a préciser que je n'ai pas signer de bail dans le premier appartement. combien de mois de préavis ai je a donner? je vous remercie par avance et vous souhaite une bonne soirée. Nadège

Par vanceslas, le 25/02/2012 à 10:19

Bonjour absence de bail vaut bail donc vous devez trois mois de préavis à votre bailleur bon week end